

SECRETARIAT GENERAL

UNITE DE GESTION DES PROJETS DU  
PROGRAMME BUDGETAIRE « ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR »

Ouagadougou, le 01 FEV. 2022

PROJET D'APPUI A L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR

N° 000020 /MESRSI/SG/UGP-ESup/PAES

## COMMUNIQUE

Le Chargé du Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur (PAES) a l'honneur d'inviter les lauréats des bourses d'études doctorales du PAES à compléter leur dossier avec les pièces suivantes :

1. une **copie de l'attestation d'inscription en 1<sup>ère</sup> année de thèse** pour les lauréats commençant leur 1<sup>ère</sup> année au titre de l'année académique 2021-2022 ou **une copie de l'attestation d'inscription en 2<sup>ème</sup> de thèse** au titre de l'année académique 2021-2022 pour les lauréats ayant commencé leur 1<sup>ère</sup> année de thèse en 2020-2021 ;
2. une copie de la Carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
3. une copie du relevé d'identité bancaire du lauréat;
4. une chemise cartonnée (de couleur jaune pour les hommes et verte pour les femmes); y inscrire Nom & Prénom(s), numéro de téléphone, adresse e-mail, niveau d'études doctorales.

Ces pièces sont recevables **tous les jours ouvrables de 9h à 12h, du 07 au 18 février 2022**, au siège du Projet sis Immeuble SIRIMA, Boulevard Charles de Gaulle, face BSIC Wemtinga.

**NB : Le paiement des allocations concerne exclusivement les lauréats non salariés.**



**Mamoudou CISSE**

*Chevalier de l'Ordre National*